

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Enzyme sélectionnée pour la valorisation des cépages blancs et rosés**

Synonyme : préparation enzymatique liquide

INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

Société productrice Fabriqué par SPINDAL – AEB GROUP

Z.I. – 3 Rue Ampère- 77220 Gretz-Armainvilliers (FRANCE)

tél. +33.(0)1.64.07.80.00 - fax+33.(0)1.64.07.59.20

E-mail : spindal@spindal.fr – site : www.spindal.frRédaction FDS : spindal@spindal.fr

Numéro d'appel d'urgence en France : contacter le numéro ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59

Utilisation Pour la révélation des arômes

Dose d'emploi 2-4 mL/hL.

Conditionnement Flacon de 1 kg en carton de 4 kg. Cod. prod. 008355

Bidon de 10 kg. Cod. prod. 008354

Catégorie d'utilisation N26 Aliments/Additifs pour aliments (TGD Ed. 2 émis par l'European Chemicals Bureau d'Avril 2003)**FICHE DE DONNEES DE SECURITE****2 IDENTIFICATION DES DANGERS***Classification suivant la Directive 1999/45/CEE*

Phrase de risque : R 42 – Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Symbole (s) : Xn

Dangers pour la santé : l'inhalation répétée de poussières ou d'aérosols d'enzymes suite à une manipulation inadaptée peut induire une sensibilisation et provoquer des réactions de type allergique chez les individus sensibilisés.
Irritation légère de la peau.
Irritation légère des yeux.

Dangers pour l'environnement :

Pas de danger connu dans l'état actuel des connaissances.

Dangers physiques ou chimiques :

Pas de danger connu dans l'état actuel des connaissances

Effet d'une exposition excessive : voir section 4

Classification suivant le Règlement 1272/2008/CE (CLP)

Classification : sensibilisant respiratoire catégorie 1

Phrase de risque : H 334 – Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par Inhalation.

3 COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTSCaractéristique de la matière active: préparation enzymatique à base de pectinases produite à partir d'*Aspergillus niger*.

	N ¹ UB	N ¹ CAS	N ¹ EINECS	Classification DSD (Dir. 1999/45/EEC)	Classification CLP (Dir. 1272/2008)
Pectine Lyase (PL)	4.2.2.10	9033-35-6	232-894-5	Xn (nocif), R42	Resp. Sens. 1 ; H334
PolyGalacturonase (PG)	3.2.1.15	9032-75-1	232-885-6	Xn (nocif), R42	Resp. Sens. 1 ; H334
Pectine MéthylEstérase (PME)	3.1.1.11	9025-98-3	232-807-0	Xn (nocif), R42	Resp. Sens. 1 ; H334
Sorbate de potassium q.s.p.	-----	24634-61-5	246-376-1	Xi (irritant) R36/38	Irrit. Oc. 2, H319 – Irrit. Cut. 2, H315
Sulfate d'ammonium q.s.p.	-----	7783-20-2	231-984-1		
Chlorure de potassium q.s.p.	-----	7441-40-7	231-211-8		

Pour le texte complet des phrases R/H mentionné dans cette section, voir section 16.

4 PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours****Généralités** : protection des sauveteurs : revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Transporter la personne incommodée à l'air frais. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.**Inhalation** : en cas d'inhalation, emmener à l'air frais. Empêcher le refroidissement de la personne. Maintenir la victime au repos en position demi-assise. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.**Ingestion** : en cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : rincer abondamment à l'eau courante. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau courante. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Installation de premiers secours : s'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : l'inhalation de gouttelettes ou d'aérosols en suspension peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Les personnes sensibles peuvent développer de l'asthme à la suite de l'inhalation de cette substance.

Ingestion : il n'y a aucun effet aigu connu dû à une surexposition à ce produit.

Contact avec la peau : le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations.

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux (rougeur).

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Petit incendie : utiliser des poudres chimiques ou du gaz carbonique.

Gros incendie : utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance/préparation

Risque d'incendie/d'explosion inhabituels

Pas de risque identifié en l'état actuel des connaissances.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

En cas d'incendie, peut produire des produits de décompositions toxiques et/ou corrosifs.

5.4 Equipement de protection spécial pour personnel de lutte contre le feu

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie

L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Protection des intervenants

Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET

6.1 Précautions individuelles

Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser un équipement de protection adéquat (voir section 8). Consulter immédiatement un spécialiste.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n'est requise.

6.3 Méthodes de nettoyage

Petit déversement accidentel et fuite : éviter la formation de poussières ou d'aérosols. Absorber avec matériau adapté. Placer un récipient approprié. Nettoyer la zone touchée avec beaucoup d'eau.

Fuite ou déversement accidentel important : Eviter la formation de poussières ou d'aérosols. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés. Endiguer si nécessaire. Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques. Recyclez, si possible.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Employer si possible en circuit fermé. Utiliser avec une ventilation adéquate. Employer un équipement de protection approprié. Eviter tout contact avec les yeux, la peau, les voies respiratoires et les vêtements.

7.2 Stockage

Conserver dans un endroit frais et sec.

7.3 Utilisation(s) particulière(s)

Mélange destiné à catalyser des réactions par voie enzymatique au cours du process industriel.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition

Limites d'exposition professionnelle

Mesures techniques : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes, de même qu'à la fin de la journée.

8.2. Contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle**

Système respiratoire : Porter un masque anti-poussière P3.

Peau et corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Yeux : Masque complet.

Mains : Porter des gants appropriés.

8.2.2. Contrôle d'exposition de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Les eaux usées doivent être évacuées vers une station d'épuration.

Les conseils concernant la protection personnelle sont valides pour les hauts niveaux d'exposition. Adapter la protection personnelle en fonction du risque d'exposition.

9 PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES**9.1. Informations générales**

Etat physique : liquide.

Couleur : Brun.

Odeur : Légère odeur de fermentation.

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : 4,5 (concentration 100%).

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Point de fusion/congélation, seuil olfactif, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition, point d'éclair, taux d'évaporation, inflammabilité (solide, gaz), pression de vapeur, densité de vapeur, coefficient de partage (n-octanol/eau), température de décomposition, température d'auto-inflammabilité, viscosité, propriétés explosives, propriétés comburantes : Données non pertinentes

9.2. Autres informations Pas d'information disponibles.

10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité :

Non pertinent.

10.2. Stabilité chimique :

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Néant dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter :

Voir les sections 5 et 7.

10.5. Matières incompatibles :

Pas de recommandations spéciales.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Ne se décompose pas dans les conditions de manipulation et de stockage prévues (voir section 7)

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Effets aigus potentiels sur la santé**

Inhalation :

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Ingestion :

Pas d'informations disponibles.

Contact avec la peau :

Pas d'informations disponibles.

Contact avec les yeux :

Pas d'informations disponibles.

Toxicité aiguë :

Pas d'informations disponibles.

Irritation/Corrosion

Sensibilisation

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques :

Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité :

Pas d'informations disponibles.

Mutagénicité :

Pas d'informations disponibles.

Térogénicité :

Pas d'informations disponibles.

Effets sur le développement :

Pas d'informations disponibles.

Effets sur la fertilité :

Pas d'informations disponibles.

Toxicité chronique :

Pas d'informations disponibles.

Cancérogénicité :

Pas d'informations disponibles.

Mutagénicité :

Pas d'informations disponibles.

Térogénicité :

Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction :

Pas d'informations disponibles.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1 Ecotoxicité**

Effets sur l'environnement :

Pas d'informations disponibles.

Écotoxicité en milieu aquatique :

Pas d'informations disponibles.

12.2. Persistance/dégradabilité :

Pas d'informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :	Pas d'informations disponibles.
12.4. Résultats des évaluations PBT et vPvB :	Voir section 2.3.
12.5. Autres effets nocifs :	Pas d'informations disponibles.
12.6. Mobilité dans le sol :	Pour les données sur l'état physique, la solubilité, voir section 9.

Remarques : La préparation est considérée comme étant non dangereuse pour l'environnement, la mobilité, la persistance, la dégradabilité, le potentiel de bioaccumulation, la toxicité en milieu aquatique, et les autres données relatives à l'écotoxicité.

13 ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets (déchets des résidus; emballage souillé)

Evacuer les déchets conformément aux règles nationales/locales en matière de protection de l'environnement.

Les eaux usées doivent être évacuées vers une station d'épuration.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur en fonction de l'application du produit.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation européenne pour le transport international

ADR/RID : non applicable.

IMDG : non applicable.

ADNR : non applicable.

IATA : non applicable.

15 INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le mélange est conforme à l'article 16 du règlement 689/2008 relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux.

Il est conforme au Règlement 882/2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et au Règlement 178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation sur la sécurité chimique.

15.3 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant la Directive 1999/45/CE

Symbole de danger



Phrase de risque : R42 – Peut entraîner une sensibilisation par inhalation

Phrase S : S22 – Ne pas respirer les poussières
S24 – Eviter le contact avec la peau
S36/37 – Porter des vêtements de protection et des gants appropriés.

Etiquetage suivant le règlement 1272/2008/CE (CLP)

Mention de danger : Danger

Symbole de danger :



Phrase H.
H334 – Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Phrase P :
P261 - Eviter de respirer les poussières
P285 – Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P304+P341 – EN CAS DE D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342+P311 – En cas de symptômes respiratoires : appeler en CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501 – Eliminer le contenu / récipient selon la législation locale en vigueur.

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Texte des phrases R/H mentionnées aux sections 2 et 3

R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H315 : Provoque une irritation cutanée

Informations supplémentaires

Le format de cette fiche de sécurité est conforme au règlement CE/453/2010. Un numéro d'enregistrement REACH peut être attribué aux enzymes en raison de leurs applications techniques possibles. Les enzymes utilisées comme auxiliaires de fabrication de produit « food » ou « feed » sont dispensés d'enregistrement REACH, y compris de l'établissement de scénarios, d'exposition. La législation en vigueur applicable à ces domaines d'application est à prendre en compte.

Clause de non responsabilité

Il est bon de rappeler périodiquement aux utilisateurs les risques encourus en utilisant le produit.

Le produit n'est pas d'après la loi, sujet à restrictions particulières en matière de contrôles sanitaires.

La présente fiche de données et de sécurité a été rédigée par les services techniques de la société SPINDAL avec le maximum d'informations à notre disposition à la date de la dernière mise à jour. Les informations contenues dans cette fiche font référence et ne peuvent être valables que dans le cas où le produit serait utilisé seul, en cas de combinaison avec d'autres produits ou dans d'autres conditions d'utilisation que celles décrites, rien du contenu de la présente fiche technique et de sécurité ne peut être garanti. Rien du contenu de la présente fiche doit être interprété comme une garantie, implicite ou explicite. Dans tous les cas, l'application des consignes de sécurité et d'adaptabilité du produit à des usages particuliers propres à l'utilisateur sont sous la responsabilité de ce dernier. Cette fiche est conforme au règlement européen CE/453/2010.

Pour toutes informations complémentaires, écrire ou téléphone à la société SPINDAL – ZI – 3 rue Ampère - 77220 Gretz-Armainvilliers (France) Tél: +33(0) 1.64.07.80.00 – Fax: +33(0) 1.64.07.59.20 – E-mai : spindal@spindal.fr

SPINDAL - AEB GROUP – Z.I. – 3 Rue Ampère - 77220 Gretz-Armainvilliers – France
Tél : + 33 (0).1.64.07.80.00 - Fax : + 33. (0).1.64.07.59.20
e-mail : spindal@spindal – www.aeb-group.com

